

COTELAC
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 360 800 €
SIEGE SOCIAL : ZA EN PRAGNAT NORD
RUE DU PROFESSEUR LUC MONTAGNIER
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

378 239 974 RCS BOURG EN BRESSE

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de -2 284 365,76 €, qu'il vous est proposé d'affecter en totalité à la diminution du poste « Autres réserves ».

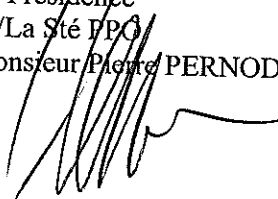
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidence
P°/La Sté PPO
Monsieur Pierre PERNOD



BILAN - ACTIF

[Signature]

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 063 276	858 292	204 984	229 965
Fonds commercial (1)	12 548 664	3 447 000	9 101 664	9 932 664
Autres immobilisations incorporelles	9 284	9 284		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 626		3 626	3 626
Constructions	686 205	624 635	61 570	56 184
Installations tech., matériel et outillages industriels	879 124	848 827	30 298	65 487
Autres immobilisations corporelles	12 721 758	11 901 104	820 654	740 944
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				5 604
Immobilisations financières (2)				
Participations	72 068	34 116	37 952	37 952
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 230 155	121 000	1 109 155	1 035 967
TOTAL (I)	29 214 160	17 844 257	11 369 903	12 108 393
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 133 645		1 133 645	1 261 654
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	11 588 478	2 962 820	8 625 658	8 069 125
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	756 533	91 570	664 962	731 667
Personnel et comptes rattachés (3)	2 743		2 743	1 006
Créances fiscales et sociales (3)	220 352		220 352	141 110
Autres créances (3)	2 581 020	900 000	1 681 020	1 828 783
Débiteurs divers (3)	2 975 046	2 900 000	75 046	216 894
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	5 119 137		5 119 137	4 650 066
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 264 963		1 264 963	4 159 484
Charges constatées d'avance (3)	241 094		241 094	277 490
TOTAL (II)	25 883 011	6 854 390	19 028 620	21 337 278
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				21 887
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	55 097 171	24 698 647	30 398 524	33 467 559
(1) Dont droit au bail	11 289 091			11 364 091
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 360 800)	1 360 800	1 360 800		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 474 032	5 474 032		
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	136 080	136 080		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 103 832	6 827 393	-723 561	-11
Report à nouveau	194 770	194 770		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 284 366	-723 561	-1 560 805	-216
SITUATION NETTE	10 985 149	13 269 514	-2 284 366	-17
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 985 149	13 269 514	-2 284 366	-17
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	245 419	513 762	-268 343	-52
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	245 419	513 762	-268 343	-52
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	11 961 442	12 234 238	-272 796	-2
Emprunts et dettes financières diverses (3)	780 167	655 044	125 123	19
Avances et acptes recus sur cdes en cours	43 276	45 944	-2 667	-6
Fournisseurs	864 853	780 571	84 281	11
Fournisseurs, factures non parvenues	692 643	669 627	23 016	3
Dettes fiscales et sociales	4 732 800	5 051 959	-319 159	-6
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	38 326	201 147	-162 821	-81
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	19 113 507	19 638 531	-525 024	-3
Ecarts de conversion passif	54 449	45 751	8 698	19
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	30 398 524	33 467 559	-3 069 035	-9
(1) Dont à plus d'un an	15 850 639	16 502 010		
(1) Dont à moins d'un an	3 219 591	3 090 577		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	29	235		
(3) Dont emprunts participatifs	611 839	624 325		

CPTE RÉSULTAT SYNTH. % CA - 1

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	01/01/24 Au 31/12/24	% CA	01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises			10 032		-10 032	-100
Production vendue (biens et services)	21 246 431	100	24 931 492	100	-3 685 061	-15
dont à l'exportation : 2 073 545		10		11		
Montant net du chiffre d'affaires	21 246 431	100	24 941 524	100	-3 695 093	-15
Production stockée	1 171 770	6	238 197	1	933 573	392
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	26 107		29 507		-3 399	-12
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	111 223	1	242 456	1	-131 233	-54
Autres produits	72 531		325 417	1	-252 886	-78
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	22 628 062	107	25 777 101	103	-3 149 039	-12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 078 743	24	5 354 360	21	-275 617	-5
Variation de stocks	128 009	1	126 139	1	1 870	1
Autres achats et charges externes	8 842 275	42	9 506 756	38	-664 481	-7
Impôts, taxes et versements assimilés	657 415	3	807 842	3	-150 428	-19
Salaires et traitements	6 292 292	30	6 789 895	27	-497 603	-7
Charges sociales	2 103 853	10	2 288 827	9	-184 974	-8
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	456 074	2	470 939	2	-14 865	-3
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	821 000	4	597 000	2	224 000	38
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	616 098	3	105 073		511 025	486
Dotations aux provisions	23 509				23 509	
Autres charges	144 057	1	217 253	1	-73 197	-34
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	25 163 324	118	26 264 084	105	-1 100 760	-4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 535 262	-12	-486 983	-2	-2 048 279	-421
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CPTE RÉSULTAT SYNTH. % CA - 2

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	118 371	1	77 796		40 575	52
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	182 432	1	108 895		73 537	68
Autres intérêts et produits assimilés (3)	97 367		138 417	1	-41 050	-30
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	281 887	1	1 497 732	6	-1 215 845	-81
Différences positives de change	7 446		6 765		682	10
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	687 504	3	1 829 605	7	-1 142 101	-62
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			21 887		-21 887	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	273 731	1	826 539	3	-552 808	-67
Différences négatives de change	6 595		14 474		-7 879	-54
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	280 326	1	862 900	3	-582 575	-68
RÉSULTAT FINANCIER	407 178	2	966 705	4	-559 527	-58
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-2 128 084	-10	479 722	2	-2 607 806	-544
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	327				327	
Sur opérations en capital	49 024		174 077	1	-125 053	-72
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	269 965	1	104 681		165 284	158
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	319 316	2	278 758	1	40 558	15
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	491 710	2	703 704	3	-211 994	-30
Sur opérations en capital	77 286		391 619	2	-314 333	-80
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	6 602		386 718	2	-380 116	-98
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	575 598	3	1 482 041	6	-906 443	-61
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-256 282	-1	-1 203 283	-5	947 001	79
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-100 000				-100 000	
TOTAL DES PRODUITS	23 634 882	111	27 885 464	112	-4 250 583	-15
TOTAL DES CHARGES	25 919 247	122	28 609 025	115	-2 689 778	-9
Bénéfice ou Perte	-2 284 366	-11	-723 561	-3	-1 560 805	-216

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 30 398 523,53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -2 284 365,76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/06/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société COTELAC sur demande de son dirigeant, a présenté le 15 décembre 2022, une demande d'ouverture d'une procédure de sauvegarde au regard de la fragilisation de l'activité. Une nouvelle période d'observation de 6 mois a été faite au cours de l'exercice 2023.

Un plan de Sauvegarde de l'Emploi a été initié en 2023 afin d'alléger la structure de l'entité. les coûts liés à ces opérations ont été comptabilisés en résultat exceptionnel.

le 3 janvier 2024, un plan d'apurement du passif a été adopté. les dates d'échéances des dettes présentées dans l'annexe en tiennent compte. Le plan de remboursement est prévu sur 10 ans.

Sur l'exercice 2024, les boutiques suivantes ont été fermées :

- ACOTE CHALON,
- ACOTE ORLEANS,
- COTELAC MIRAMAS,

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'a été réalisé sur l'exercice 2024.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Application du règlement 2016-05 :

Les fonds commerciaux comptabilisés au bilan sont assimilés à des droits au bail du fait que la quasi totalité des rachats de boutique se fait par rapport à leur emplacement et non par rapport à leur profitabilité passée ou future.

Ces actifs incorporels sont juridiquement non caractérisés de manière précise, mais ils sont définis comme des droits au bail en raison de l'absence de clientèle attachée, d'achalandage défini, d'enseigne particulière, de nom commercial déterminé ou des parts de marché liées à son utilisation lors du rachat. Les boutiques de la société COTELAC sont agencées de manière identique par marque.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Règlements comptables :

les comptes sont présentés conformément à l'ensemble des règlements en vigueur.

Continuité d'exploitation :

Malgré les dettes significatives de la société, les mesures prises sur COTELAC et ses filiales, notamment le plan de sauvegarde adopté début 2024, permettent à la société de poursuivre son activité sur l'année 2025.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Durée d'amortissement :

les biens incorporels amortissables sont amortis sur des durées allant de 1 à 10 ans.

Les fonds de commerce inscrits à l'actif sont évalués à leur valeur vénale.

Dans les faits, ceux-ci sont assimilés à des droit au bail.

Les valeurs estimées de "marché" de ces droits au bail sont au moins égales aux valeurs nettes comptables.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée au moins une fois par an.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des actifs immobilisés à leur valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale (valeur de marché ou valeur patrimoniale) et de la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Une immobilisation destinée à être vendue, où dont le potentiel est significativement dégradée, fait l'objet d'un test de dépréciation à son seul niveau.

Les tests ont conduit à déprécier différents fonds pour un total de 3 447 K€, en hausse nette de 756 k€ par rapport à 2023.

(Dépréciation fonds de commerce : 690 k€, dépréciation droit au bail : 2 757 k€ en 2024)

(Nouvelle dépréciation : 821 K€ et reprise de droit au bail pour 65 K€ en 2024)

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 20 ans
- Installations techniques	4 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 10 ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans
- Install. gén. et agenc.	3 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, les immobilisations financières font l'objet d'une dépréciation. les titres de participation des sociétés filiales sont dépréciés à 100 % du fait des difficultés rencontrées par ces dernières à l'exception de COTELAC JAPAN.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition et/ou d'apport. A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est la valeur d'utilité pour la Société, évaluée sur la base d'une analyse multicritère en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité, des perspectives d'avenir.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.

La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :

les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.

Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 2 963 k€, une nouvelle dépréciation ayant été faite à hauteur de 615 K€ en 2024.

Les stocks et en cours font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les provisions sont déterminées en fonction de l'ancienneté et de l'historique d'écoulement.

Les coefficients de dépréciation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Du fait de la conjoncture économique difficile depuis 2020, de nombreuses références sont reconduites sur les nouvelles saisons .

La règle de dépréciation est adaptée afin de ne pas déprécier de manière anormale ces références reconduites.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 892k€ en 2024, une reprise de dépréciation ayant été faite à hauteur de 272 K€ en 2024.

Pour rappel, depuis 2016, il a été procédé à un abandon de créance cumulé de 2 044 K€ au profit de la filiale US COTE afin d'assainir sa situation financière et limiter l'exposition au risque de non recouvrement chez COTELAC.

Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Les comptes de la filiale US ne permettent toujours pas de faire appliquer cette clause.

Egalement, un abandon de créance de 420 000 € a été effectué en 2020 au profit de la filiale COTELAC BELGIUM, lui-même assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.

Sur 2024, un nouvel abandon au profit de COTELAC BELGIUM a été consenti à hauteur de 263 k€ (cette créance faisait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 260 k€ à fin 2023, elle a donc été reprise sur l'exercice en totalité).

Ces dépréciations ont été déduites du résultat fiscal, les avances ayant un caractère financier.

les avances au 31/12/24 sont les suivantes :

* US COTE : 906 k€ déprécié à hauteur de 900 k€

Cession du droit au bail de Saint Honoré :

Au cours de l'année 2022, il a été mis en évidence que la société COTELAC a été victime d'une "escroquerie" dans le cadre de la cession du droit au bail d'une de ses boutiques parisiennes.

Sur 2023, le cédant a été radié du RCS.

COTELAC a intenté un procès à l'encontre du cédant et du bailleur afin de contester la réalisation de la vente du

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

droit au bail et de pouvoir récupérer le bail.
Le procès est toujours en cours, la société COTELAC poursuit le paiement des loyers pour maintenir la propriété du droit au bail.
Ces loyers ainsi versés sont constatés en charge.
Aucune date d'audience n'est connue à ce jour.

DETTES

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Opérations avec les entreprises liées

Les opérations réalisées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles ont été évaluées pour leur valeur nominale, convertie en € au cours de clôture, le cas échéant.

Provisions pour risques et charges :

Les événements présentant un risque dont le fait générateur est antérieur à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour risques. Lorsque le montant du préjudice n'est pas connu ou difficilement estimable, l'information est uniquement donnée en annexe et ne fait pas l'objet d'une comptabilisation.

Ecart de conversion :

A la date de clôture, les dettes et créances en devises non soldées sont converties en € au taux de clôture. La différence entre la valeur convertie en € à la date des opérations et la valeur convertie à la date de clôture est constatée au bilan en écart de conversion actif ou en écart de conversion passif sans compensation, sauf pour les dettes et créances dont les dates d'échéances sont identiques. Les écarts de conversion actifs (hausse des dettes en devises ou baisse des créances en devises) font l'objet d'une provision pour risque de change.

OPERATIONS EN DEVISES

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice		Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPUEL	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	13 611 941			84 284
	Terrains		3 626			
	Constructions					
CORPORELLES	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.		664 587			21 618
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		874 444			4 681
	Inst. générales, agencts & aménagts divers		11 622 097			199 253
	Autres immos corporelles		306 798			156 263
	Matériel de transport		837 398			23 789
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
FINANCIERES	Avances et acomptes		5 604			
		TOTAL	14 314 553			405 604
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		72 068			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		1 156 967			104 450
		TOTAL	1 229 034			104 450
		TOTAL GENERAL	29 155 528			594 338
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPUEL	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	75 000		13 621 225	
	Terrains				3 626	
	Constructions					
CORPORELLES	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				686 205	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				879 124	
	Inst. gal. agen. amé. divers		296 097		11 525 253	
	Autres immos corporelles		117 288		345 773	
	Mat. bureau, inform., mobilier		10 455		850 732	
	Emb. récupérables & divers					
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		5 604			
		TOTAL	5 604		14 290 713	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				72 068	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières		31 262		1 230 155	
		TOTAL	31 262		1 302 222	
		TOTAL GENERAL	5 604		29 214 160	
			530 102			

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	758 311	109 265		867 576
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		608 402	16 232		624 635
Inst. techniques matériel et outil. industriels		808 957	39 870		848 827
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		11 004 800	194 660	294 756	10 904 704
Matériel de transport		297 960	26 615	116 343	208 232
Mat. bureau et informatiq., mob.		722 589	76 034	10 455	788 168
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	13 442 708	353 411	421 554	13 374 565
	TOTAL GENERAL	14 201 019	462 676	421 554	14 242 141

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles		2 691 000	821 000	65 000	3 447 000
Terrains					
Sur sol propre					
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. gales agen. aménag constr.					
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Inst. gales agen. aménag. divers					
Autres immobs corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
	Titres mis en équivalence				
Immob. financières					
Titres de participations		34 116			34 116
Autres		121 000			121 000
TOTAL		2 846 116	821 000	65 000	3 602 116
Stocks		2 347 583	615 237		2 962 820
Créances		4 164 119	861	273 410	3 891 570
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL		9 357 818	1 437 098	338 410	10 456 506

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Assignation en Contrefaçon :

Nous avons été l'objet d'une assignation pour contrefaçon à laquelle nous avons répondu par une fin de non-recevoir, tant les griefs formés à notre encontre étaient dénués du moindre fondement. Nous estimons que le Tribunal débouter la demanderesse concernant les actes de concurrence déloyale et parasitaire. Nous pensons que ce procès fantaisiste est engagé à des fins purement lucratives et avons fait une demande reconventionnelle pour procédure abusive. Aucune provision n'est donc comptabilisée à ce titre. Les conclusions ont été déposées de part et d'autre à l'automne 2023. L'affaire devait être jugée sur le fonds en plaidoiries en février 2025 mais elle a été de nouveau reportée à une date ultérieure.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Escroquerie :

En 2022, nous avons été victime d'une « escroquerie » dans le cadre de la cession d'un droit au bail d'une de nos boutiques parisiennes. Le prix de cession sur cet actif n'a pas été payé et nous avons mis en œuvre des diligences pour le recouvrer. la provision sur cette créance a été maintenue à la fin de l'exercice.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	491 875	23 509	269 966	245 418
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change	21 887			
	Prov. pour pensions et obligations similaires			21 887	
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	513 762	23 509	291 853	245 418
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	2 691 000	821 000	65 000	3 447 000
	Sur - corporelles				
	immobilisations - Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	34 116			34 116
	- autres immobs financières	121 000			121 000
	Sur stocks et en cours	2 347 583	615 237		2 962 820
	Sur comptes clients	104 119	861	13 410	91 570
	Autres provisions pour dépréciation	4 060 000		260 000	3 800 000
	TOTAL	9 357 818	1 437 098	338 410	10 456 506
	TOTAL GÉNÉRAL	9 871 580	1 460 607	630 263	10 701 924
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		1 460 607	78 410	
Dont dotations & reprises	- financières			281 887	
	- exceptionnelles			269 965	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- les provisions pour risques et charges concernent :
- * litige prud'homaux : 94 k€
 - * risques pénalités URSSAF et FISCAL : 20 k€
 - * PSE : 122 K€
 - * litige fournisseur : 10 k€

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les chiffres communiqués sur les filiales sont en €.
Les chiffres sont relatifs à ceux utilisés pour les comptes consolidés du groupe.
Le montant de retenue de garantie BPI ressort à 183 750 € à la clôture.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
COTALC JAPAN YK - -	37 801	289 773	100,00	45 992
COTELAC BELGIUM - -	20 000	13 551	100,00	231 301
US COTE - -	34 113	-816 867	100,00	79 947
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)

Informations financières (5)											
		Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (c) (9)		Prêts et avances consentus par la société et non encore remboursés (c) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (c)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (c) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (c) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (c)
					Brute	Nette					
Filiales et participations (1)											
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
. Filiales		(+ 50% du capital détenu par la société)									
COTALC JAPAN YK - -		37 801	335 766	100,00	37 801	37 801			1 607 773	45 992	118 371
COTELAC BELGIUM - -		20 000	-47 284	100,00	1				197 914	231 301	
US COTE - -		34 113	-736 920	100,00	34 113		905 596		1 451 868	79 947	
. Participations		(10 à 50% du capital détenu par la société)									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
- 2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

STOCKS

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.
Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.
La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.
Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :
les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.
Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	1 261 654,00	27 341,00	155 350,00	1 133 645,00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	10 416 708,13	1 171 769,87		11 588 478,00
TOTAL	11 678 362,13	1 199 110,87	155 350,00	12 722 123,00

ACTIF CIRCULANT

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE COURANT PPO

le compte courant entre PPO et COTELAC a été scindé pour tenir compte du prêt LENDIX (devenu OCTOBER) consenti à COTELAC pour le compte de PPO.
à la clôture, le compte courant PPO, correspondant à la dette LENDIX et restant à rembourser, suit les mêmes échéances de remboursement que la dette LENDIX.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 230 155		1 230 155
	Clients douteux ou litigieux	110 508	110 508	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	646 024	646 024	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 743	2 743	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 844	27 844	
	Impôts sur les bénéfices	120 514	120 514	
	Etat & autres	65 470	65 470	
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 524	6 524	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 315 147	2 315 147	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 240 919	3 240 919	
	Charges constatées d'avance	241 094	241 094	
TOTAUX		8 006 943	6 776 788	1 230 155
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ENTREPRISES LIÉES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Dénomination sociale : PPO
Forme : SAS
SIREN : 531589281
Au capital de : 10 640 092 euros
Adresse du siège social :
ZA EN PRAGNAT NORD - 01500 AMBERIEU EN BUGY

Les opérations réalisées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	241 094
Exceptionnelles	
TOTAL	241 094

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	78 505
Autres créances	57 349
Disponibilités	115 646
TOTAL	251 500

CAPITAUX PROPRES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	68 040,00	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	68 040,00	20,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		194 770
Résultat de l'exercice précédent		-723 561
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	-528 791
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	-723 561
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		194 770
	TOTAL DES AFFECTATIONS	-528 791

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les échéances des dettes ont été placées selon les conditions prévues dans le plan d'apurement adopté le 3 janvier 2024.
celui-ci prévoit un plan d'apurement sur 10 ans.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	19 058	19 058		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	11 942 384	279 229	4 495 174	7 167 981
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	780 167	15 922	294 553	469 692
Fournisseurs & comptes rattachés	1 557 496	1 381 633	66 397	109 466
Personnel & comptes rattachés	522 117	522 117		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 819 104	618 030	358 920	842 154
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 077 081	40 799	756 007	1 280 275
autres Taxe sur la valeur ajoutée	225 586	215 566		10 020
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	88 911	88 911		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	38 326	38 326		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	19 070 230	3 219 591	5 971 051	9 879 588
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	289 256			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION -
PASSIF

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55 058
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	692 643
Dettes fiscales et sociales	762 155
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 509 856

ENGAGEMENTS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 586 865,00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,42 %
Table de mortalité	INSEE 2018-2020
Départ volontaire à	64 ans

Le taux de rotation retenu pour le calcul de l'engagement varie entre 26 % et 30 % en fonction de la catégorie et il est dégressif à partir de 50 ans.
Le taux de hausse des salaires retenu est de 1.5% constant.
Le taux de charges patronales a été retenu à 37%
La convention collective retenue est celle de l'Habillement (Industrie).
A Compter de l'exercice 2021, la méthode de calcul de l'engagement de départ en retraite a été modifiée conformément à l'avis ANC 2013.04.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement fonds de commerce (emprunts)	1 694 000					1 694 000
Garanties bancaires à 1ère demande	182 863					182 863
Cautionnement solidaire						
Garantie locative LYON SAXE						
Clause de retour à meilleure fortune			2 726 000			2 726 000
Garantie Etat 90 % sur PGE	7 037 675					7 037 675
TOTAL (1)	8 914 538		2 726 000			11 640 538
Engagements en matière de pensions	Autres 586 865	Dirigeants	Provisions			Montant 586 865
TOTAL	9 501 403		2 726 000			12 227 403

ENGAGEMENTS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS REÇUS

Pour rappel, COTELAC a accordé différents abandons de créances à ses filiales, assortis de clause de retour à meilleure fortune :

- * US COTE :
 - 2016 : 1 043 k€
 - 2020 : 1 000 k€
- *COTELAC BELGIUM :
 - 2020 : 420 k€
 - 2024 : 263 k€

les associés Personnes Physiques de PPO se sont engagés à bloquer leur compte courant détenu dans PPO dans l'attente du remboursement de la dette LENDIX soucrite en 2018.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avais et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Caution PPO sur emprunt SG 620 K€	137 437					137 437
Garantie Fonds national Emprunt BPI	1 050 438					1 050 438
Engagement moyen sur baux commerciaux 3 années "normatives"	9 366 575					9 366 575
Garantie Etat 90 % sur PGE	7 037 675					7 037 675
TOTAL	17 592 125					17 592 125

LES EFFECTIFS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

l'effectif moyen à retenir est celui défini par l'article L123-200 du Code de commerce.

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	201,00	237,00
Ingénieurs et cadres	20,00	21,00
Agents de maîtrise	88,00	81,00
Employés et techniciens	93,00	135,00
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET
VENTILATION DE L'IMPÔT

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes Boutique - réseau	18 797 405	1 104 368	19 901 773
Ventes multimarques	304 496	968 974	1 273 470
Prestations	70 984	202	71 186
Ventes marchandises			
Chiffre d'affaires	19 172 885	2 073 544	21 246 429

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS :

- Reprise sur provision risque prud'homal (PSE) pour 270 k€
- Cession éléments actifs cédés : 49 k€

CHARGES

- VNC : 77 k€
- Frais d'honoraires sur cession St Honoré, avocats,... : 239 k€
- PSE / litige salarié : 202 k€
- Autres : 51 k€

COMMENTAIRE

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Résultat FINANCIER :

Les principaux produits financiers sont relatifs à :

- Dividendes COTELAC JAPAN : 118 k€
- Revenus des placements : 182 k€
- Intérêts sur avances : 97 k€
- Reprise sur dépréciation d'immobilisations financières et comptes courants : 260 k€

Les principales charges financières sont relatives à :

- Perte sur créance pour 263 k€

Déficit fiscal reportable :

Du fait des pertes constatées sur les derniers exercices, la société disposait d'un déficit fiscal de 7 727 k€ à fin 2023. Sur l'exercice, la perte fiscale supplémentaire s'est élevée à : 2 471 k€

Conflit Russie Ukraine et Moyen Orient :

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, commencé le 24/02/2022, entraîne des incertitudes sur le contexte macroéconomique mondial, tout comme celui au Moyen Orient depuis octobre 2023.

L'entreprise et ses filiales n'ont pas d'activité directe avec les pays concernés et les créances avec les entreprises opérant dans ces pays ont été réglées sans incidents. L'activité du groupe COTELAC n'est, à ce jour, pas soumise aux différentes mesures prises dans le cadre des sanctions décidées à l'encontre de la Russie.

L'entreprise et ses filiales pourraient cependant subir des hausses de prix d'achat liées à ce contexte, ainsi que des réductions de volumes de ventes générées par des ruptures d'approvisionnement.

Evènements postérieurs

Les boutiques suivantes ont été fermées ou sont en cours de fermeture :

- ACOTE CLERMONT
- ACOTE TOULOUSE



Avvens Audit

COTELAC

S.A.S. au capital de 1 360 800 €
ZA EN PRAGNAT NORD
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
R.C.S. Bourg-en-Bresse : 378 239 974

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Avvens Audit est membre du groupe Avvens

Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON

Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr

Société de commissariat aux comptes inscrite à LYON

S.A. au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

Audit / Tax / Advisory

Smart decisions. Lasting value.

COTELAC
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

COTELAC

S.A.S. au capital de 1 360 800 €

ZA EN PRAGNAT NORD
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

R.C.S. Bourg-en-Bresse : 378 239 974

A l'Assemblée Générale de la société COTELAC,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COTELAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrites dans les notes « Faits caractéristiques » et « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

COTELAC
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables - Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des dépréciations des droits au bail. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère raisonnable des méthodes utilisées pour l'évaluation des actifs incorporels et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nos travaux ne nous ont pas conduits à remettre en cause le traitement comptable et la présentation retenue par la société.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

COTELAC
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 13 juin 2025

Avvens Audit

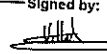
Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes

DocuSigned by:

F0AF3F74BC85411...

Romuald COLAS
Associé

Signed by:

47D7D9605FB64A8...

Valérie VITTET
Senior Manager

Annexe

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.